

Policy Paper

Jeunes Neets et intermédiation sur le marché du travail en milieu rural

Par Aomar Ibourk et Karim El Aynaoui

PP - 06/22

Ce Papier se donne pour but d'apporter des éclairages sur le chômage des jeunes en milieu rural en faisant recours aux résultats d'une enquête menée dans la province de Taounate. Les différentes analyses développées dans ce papier témoignent du faible niveau de qualification et de participation des jeunes et des femmes à la vie active en milieu rural ainsi que de la vulnérabilité au travail et de la faible qualité des emplois occupés par ces jeunes ruraux, particulièrement les femmes. Elles saluent les efforts importants qui ont été consentis au Maroc durant les dernières années pour adapter les programmes actifs d'emploi en vigueur aux conditions des jeunes ruraux via des initiatives d'expérimentation des politiques territorialisées de l'emploi. Néanmoins, et en dépit des initiatives réalisées, il est nécessaire de mettre en place des interventions ciblées pour aider les jeunes ruraux, notamment les Neets ayant accumulé des déficits en termes d'éducation et de formation et de soft-skills, afin d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur transition vers la vie active.

À propos Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

A ce titre, le PCNS mobilise des chercheurs, publie leurs travaux et capitalise sur un réseau de partenaires de renom, issus de tous les continents. Le PCNS organise tout au long de l'année une série de rencontres de formats et de niveaux différents, dont les plus importantes sont les conférences internationales annuelles « The Atlantic Dialogues » et « African Peace and Security Annual Conference » (APSACO).

Enfin, le think tank développe une communauté de jeunes leaders à travers le programme Atlantic Dialogues Emerging Leaders (ADEL). Cet espace de coopération et de mise en relation d'une nouvelle génération de décideurs et d'entrepreneurs, est déjà fort de plus de 300 membres. Le PCNS contribue ainsi au dialogue intergénérationnel et à l'émergence des leaders de demain.

Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Morocco.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

POLICY PAPER

**Jeunes Neets
et intermédiation sur
le marché du travail
en milieu rural**

Par Aomar Ibourk et Karim El Aynaoui



THINK • STIMULATE • BRIDGE

INTRODUCTION

Dans le contexte actuel de transition démographique avancée et de forte demande sociale pour des stratégies de développement plus inclusives, l'emploi et l'inclusion des jeunes dans la vie économique et sociale demeure un objectif central pour l'action publique.

Cet objectif revient à améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail. Laquelle est caractérisée par au moins deux faits stylisés, à savoir : l'exclusion de l'activité économique et la précarité des conditions d'exercice dans cette dernière. L'exclusion de l'activité renvoie à la faiblesse des taux d'activité et à la forte prévalence du chômage, particulièrement chez les jeunes diplômés, alors que la précarité est traduite par l'importance de certains statuts, tels que l'emploi vulnérable, l'informel ou/et l'occupation à des salaires très bas (ex : en 2016, 27% était le taux des bas salaires¹ dans l'emploi féminin).

Un autre défi du marché du travail au Maroc est la difficulté d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural. Ce défi est d'autant plus important que le marché du travail est marqué par une forte sélectivité pour l'accès à l'emploi pour les diplômés chômeurs et plus particulièrement pour ceux en situation de primo-insertion, une inadéquation quantitative et qualitative entre les besoins de l'économie en compétences et les profils des jeunes chercheurs d'emploi, la difficulté d'accès à l'information, etc.

Les jeunes ruraux sont alors confrontés aux risques du chômage et d'exclusion. L'aspiration est de voir croître les opportunités économiques, et l'employabilité des jeunes s'améliorer pour trouver une première expérience professionnelle qui faciliterait leur progression dans le marché du travail.

Par ailleurs, les diagnostics réalisés jusqu'à présent révèlent qu'en dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics dans ce sens, des faiblesses importantes subsistent encore et de nouveaux efforts devront être consentis pour faciliter la transition des jeunes ruraux vers le marché du travail. Ces diagnostics ont ainsi mis en évidence la nécessité de : (i) renforcer le rôle de l'intermédiation en milieu rural ; (ii) mettre en place des mesures spécifiques et adaptées aux conditions des jeunes en milieu rural et de mieux cibler les catégories des chômeurs ruraux moins touchés par les programmes en vigueur et les jeunes exclus de l'école et du marché du travail ; (iii) renforcer le système d'information en réalisant des investigations ad hoc et en améliorant l'actuelle enquête sur l'emploi en vue de l'adapter à la particularité des jeunes en milieu rural.

Une analyse approfondie des caractéristiques des jeunes chômeurs ruraux et ceux exclus de l'école et du marché du travail (Neet)² ainsi que de l'importance du rôle que peuvent jouer les services d'intermédiation en milieu rural est de grande utilité pour les pouvoirs publics et les acteurs du marché du travail afin d'apporter des solutions appropriées pour faciliter l'inclusion économique et sociale des jeunes en milieu rural à travers l'amélioration de leur employabilité et leur insertion dans le marché du travail.

Le présent Papier vise à apporter des éclairages sur le chômage des jeunes en milieu rural, en faisant recours aux résultats d'une enquête menée dans la province de Taounate en 2018. Un gros plan sera fait sur les jeunes ruraux qui sont sans emploi et hors des systèmes éducatifs ou

1. Cette mesure de la distribution des gains transmet la proportion de salariés dont les gains horaires dans tous les emplois sont inférieurs aux deux tiers des gains horaires médians.

2. L'indicateur Neet se réfère aux jeunes qui sont sans emploi et hors des systèmes éducatifs et de formation professionnelle. Il s'agit d'un indicateur pertinent qui fournit un éclairage sur l'exclusion des jeunes en se focalisant sur ceux en situation de chômage ou d'inactivité (hors élèves ou étudiants) qui éprouvent plus de difficultés à transiter vers le marché de l'emploi.

de formation professionnelle, les initiatives mises en œuvre en faveur des jeunes et les services d'intermédiation en milieu rural.

A cet effet, ce travail sera développé en cinq sections. La première présente brièvement l'intérêt pour les services d'intermédiation et d'accompagnement en milieu rural. La deuxième est une mise en contexte qui s'intéresse aux lacunes de la participation des jeunes et des femmes à l'activité économique. La troisième donne un aperçu de l'ampleur du phénomène des jeunes NEETs au Maroc ; la quatrième fait le point sur les jeunes NEETs en milieu rural de la province de Taounate ainsi que sur les services et actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux. La cinquième section conclut.

I. L'INTERMEDIATION ET L'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU RURAL : UNE BREVE REVUE DE LITTERATURE

Les services d'intermédiation sur le marché du travail sont mis en place, en principe, pour en améliorer le fonctionnement en réduisant les coûts associés à la non synchronisation, quantitative et qualitative, entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Il s'agit ainsi de services qui sont en place pour pallier les risques liés au manque d'information, aussi bien sur les caractéristiques de l'offre que sur la demande des emplois, mais également pour améliorer la rapidité et la qualité de l'adéquation entre les emplois disponibles, les demandeurs d'emploi et la formation.

La présence des services d'intermédiation sur un marché de travail donné est souvent justifiée et accompagnée par des avantages, outre ceux cités plus haut, d'autres, comme la réduction du chômage à court terme ; la rotation des emplois; l'augmentation de la productivité grâce à une meilleure allocation des ressources ; le soutien de la stabilité de la relation d'emploi; la facilitation de la mobilité de la main-d'œuvre, y compris le rôle des programmes de reconversion et de requalification en la matière; l'amélioration du bien-être social grâce au déploiement des ressources vers leurs usages les plus adéquats; l'amélioration de la transparence et de l'information sur le marché du travail, et la réduction de la discrimination.

Dans ce contexte, et afin de consacrer ces avantages, un certain nombre de services sont mis en place, notamment la fourniture de l'information sur le marché du travail, l'assistance dans la recherche d'emploi, le placement, les services spécialisés au profit des employeurs, des prestations de formation, l'assurance-chômage et les services sociaux.

Malgré la gamme de services offerts par l'intermédiation et les tentatives de rendre les marchés du travail plus inclusifs, de grandes disparités persistent entre les groupes de population. Les travailleurs non diplômés résidant dans des zones rurales connaissent une situation plus précaire. Pour ces derniers, le manque en matière d'accès à des services d'intermédiation de qualité est, parfois, doublé par des obstacles à l'accès à d'autres services de base tels que les transports et les technologies. Ceci les handicape vis-à-vis de l'accès aux opportunités et les empêche de tirer profit de la croissance. En effet, la pauvreté, le faible accès aux réseaux routiers, d'internet et de financement, l'insuffisance des investissements dans l'éducation et la formation (comme étant un facteur de conversion), et la concentration géographique des services d'intermédiation sont des facteurs qui excluent de facto certains groupes et exacerbent leur vulnérabilité sur le marché du travail.

Le déploiement des services d'intermédiation, y compris le développement des compétences et d'autres mesures en faveur de l'employabilité, est essentiel pour déterminer un meilleur accès à des emplois de qualité. Cependant, cela doit aller de pair avec d'autres mesures favorisant l'inclusion et l'accessibilité de ces services aux différentes catégories d'utilisateurs. Il est recommandé de faire en

sorte que les services d'intermédiation répondent aux besoins des cas particuliers, notamment les chercheurs d'emploi en milieu rural et dans les zones éloignées. Le mieux est d'intervenir plutôt en faveur des groupes les plus à risque et cibler des services plus nombreux et différents.

Sur un autre registre, le développement de l'intermédiation en milieu rural peut constituer un levier pour combler les déficits en matière de compétence et de travail décent à même de rendre les zones rurales de véritables locomotives de croissance, d'insertion sociale et de développement (OIT, 2011)³. En effet, l'intermédiation est un maillon important et un complément des autres politiques de développement rural à l'image des politiques macroéconomiques et fiscales, de renforcement de la gouvernance, de la réglementation du travail, des programmes de promotion de la productivité et de l'innovation, etc.

L'intermédiation est importante, car elle permet une allocation optimale des ressources et des transitions fluides des facteurs de production. Dans le contexte du marché du travail rural, elle permet -entre autres- la mise en place de certaines conditions de modernisation de l'agriculture (ex : formation des agriculteurs), mais également la réallocation des travailleurs vers d'autres industries et localités. Elle est un complément, car elle ne peut à elle seule assurer le bon fonctionnement des marchés, mais devrait nécessairement s'intégrer dans des schémas de développement économique et social.

Plus particulièrement, et dans un contexte de surplus de l'offre de travail en milieu rural, l'intermédiation est appelée à faciliter le transfert de la main-d'œuvre, faciliter l'approvisionnement de nouvelles entreprises -s'installant en zones rurales à surplus- en main- d'œuvre suffisante et adéquate, et aider les originaires des zones en question à y retourner et à y créer leur propre entreprise. L'intermédiation a donc un rôle important à jouer dans la facilitation du transfert de la main-d'œuvre rurale des localités excédentaires à celles déficitaires, transformant ainsi une pression démographique en une ressource humaine. Elle est concernée par l'allègement des obstacles à la création, l'installation et la prospérité des nouvelles entreprises, grâce à des mesures telles que la formation et le recrutement organisé. En ce qui concerne les entrepreneurs locaux (porteurs de projets ou en post-crédation), l'intermédiation pourrait combler le manque d'expérience nécessaire en matière de procédure et de gestion, mais aussi de fonds et d'agrégation d'affaires à petite échelle ; grâce à des mesures comme les formations à la création d'entreprise, les petits prêts garantis, le conseil, etc.

Dans un contexte de manque en main-d'œuvre, l'intermédiation aiderait à résoudre ce problème de pénurie, notamment dans des branches particulières. A réduire, aussi, le problème de la qualité inférieure (underskilling) de la main-d'œuvre. En effet, les activités d'information et d'attraction sont des facteurs clés de la réduction de la pénurie en main-d'œuvre dans certaines zones rurales et branches. En termes qualitatifs, le développement et la modernisation de certaines entreprises et productions rurales pourraient nécessiter une main-d'œuvre formée et qualifiée. Le rôle de l'intermédiation dans ce contexte est de créer des liens de coopération avec les zones à surplus, de proposer des services de qualification et d'upskilling de la main-d'œuvre ainsi que des formations personnalisées, notamment au profit de certaines branches et profils. Par ailleurs, certaines zones rurales peuvent exprimer des besoins spécifiques en matière d'intermédiation, à l'image des services d'emploi d'urgence (ex : récoltes exceptionnelles).

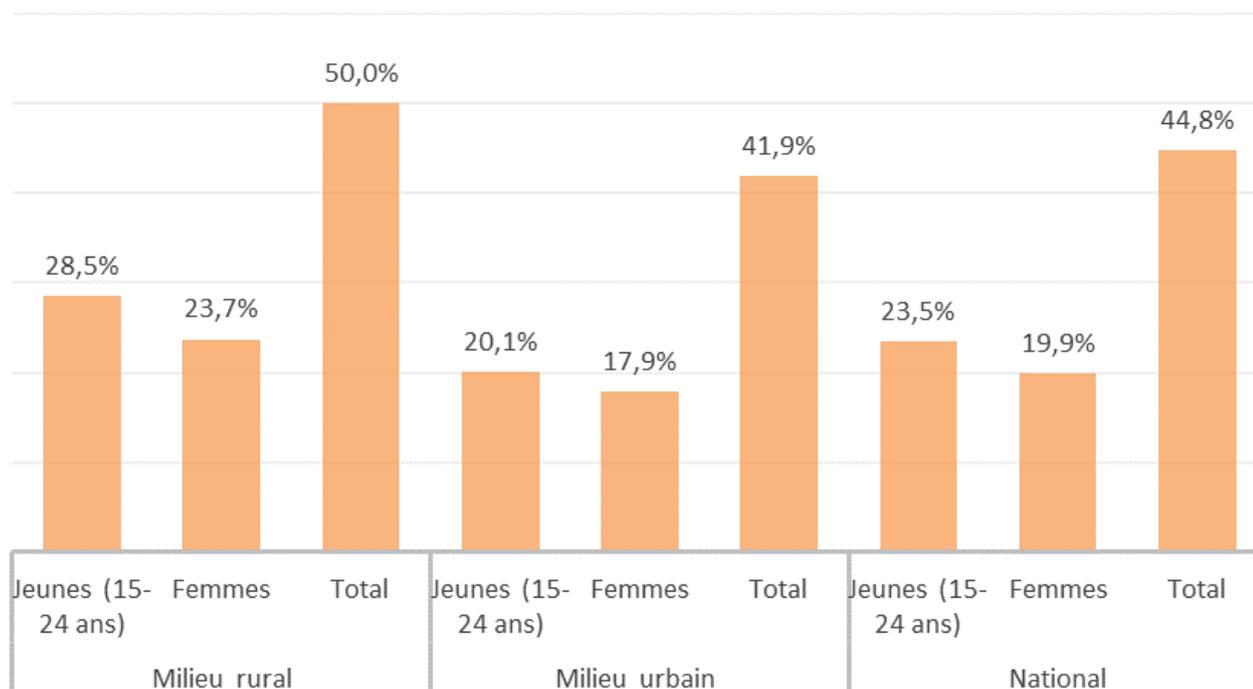
3. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_158583.pdf

II. UNE MISE EN CONTEXTE : DEFICITS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN TERMES DE PARTICIPATION DES JEUNES ET DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'analyse des données rétrospectives sur le marché du travail, issues de l'enquête nationale sur l'emploi, montre que sur un total de 6,9 millions de jeunes âgés de 15-24 ans au niveau national en 2020, près de 2,4 millions résidaient en milieu rural, soit 40,2%, enregistrant ainsi une baisse de près de huit points de pourcentage par rapport à 2000 (48,1%). Cette baisse est plus prononcée parmi les jeunes actifs, en particulier les jeunes femmes qui sont de moins en moins présentes sur le marché du travail. En effet, si le taux d'activité en milieu rural est de 50% en 2020, il est seulement de 23,7% chez les femmes rurales et de 28,5% chez les jeunes ruraux âgés de 15-24 ans. Ces taux sont respectivement de 37,5% et 57,6% en 2000. L'accès de plus en plus tardif des femmes rurales et des jeunes ruraux à la vie active s'explique particulièrement par les efforts importants déployés ces dernières années dans le domaine de la scolarisation dans le monde rural.

Figure 1:

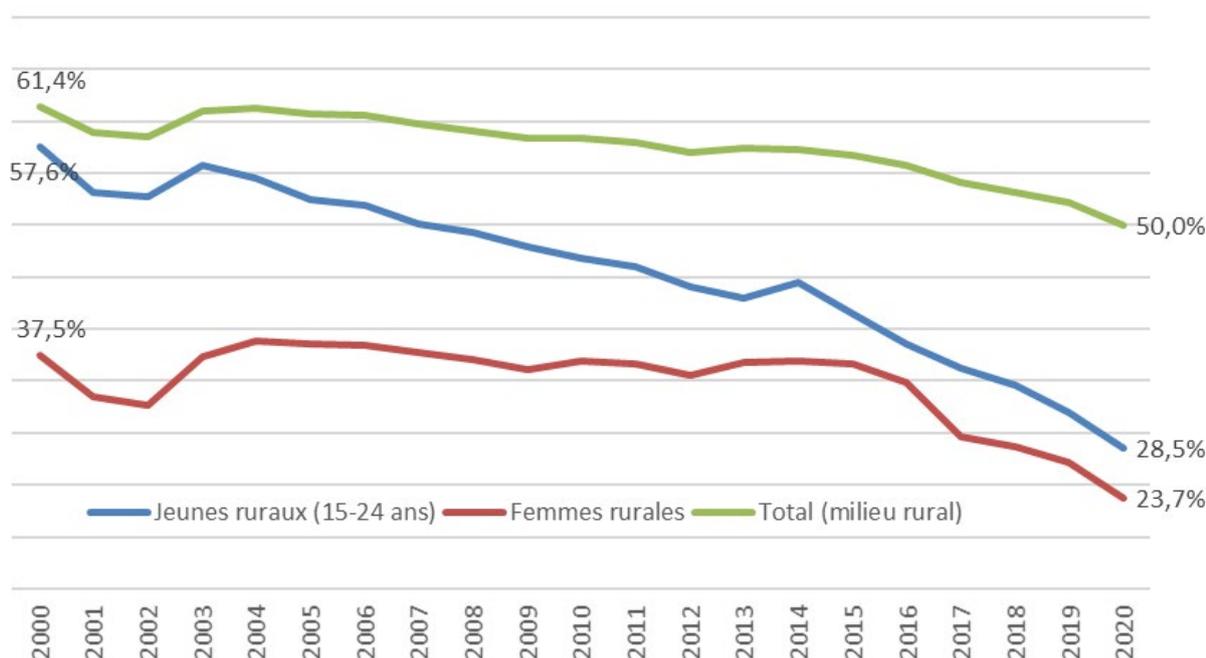
Taux d'activité des femmes et des jeunes (15-24 ans) par milieu de résidence, 2020.



Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données du Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Figure 2:

Evolution du taux d'activité des femmes et des jeunes (15-24 ans) en milieu rural



Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données du HCP.

Un faible niveau de qualification des jeunes ruraux malgré les efforts consentis

En dépit des efforts déployés par le Maroc, durant les deux dernières décennies, en termes de scolarisation, les jeunes ruraux sont généralement peu scolarisés. Près d'un cinquième des jeunes âgés de 15-24 ans dans les zones rurales (17%) n'ont jamais accédé à l'école (2014), 66,8% ont le niveau fondamental, 13,6% ont le niveau secondaire et seuls 2,1% ont pu avoir un niveau supérieur. Selon le genre, les filles rurales enregistrent encore un retard considérable en termes de scolarisation en comparaison avec les jeunes hommes. Près d'un quart (23%) des filles âgées de 15-24 ans n'ont jamais accédé à l'école (contre 15,1% pour les jeunes hommes) et seules 1,8% qui ont un niveau supérieur, contre 2,4% pour les jeunes hommes.

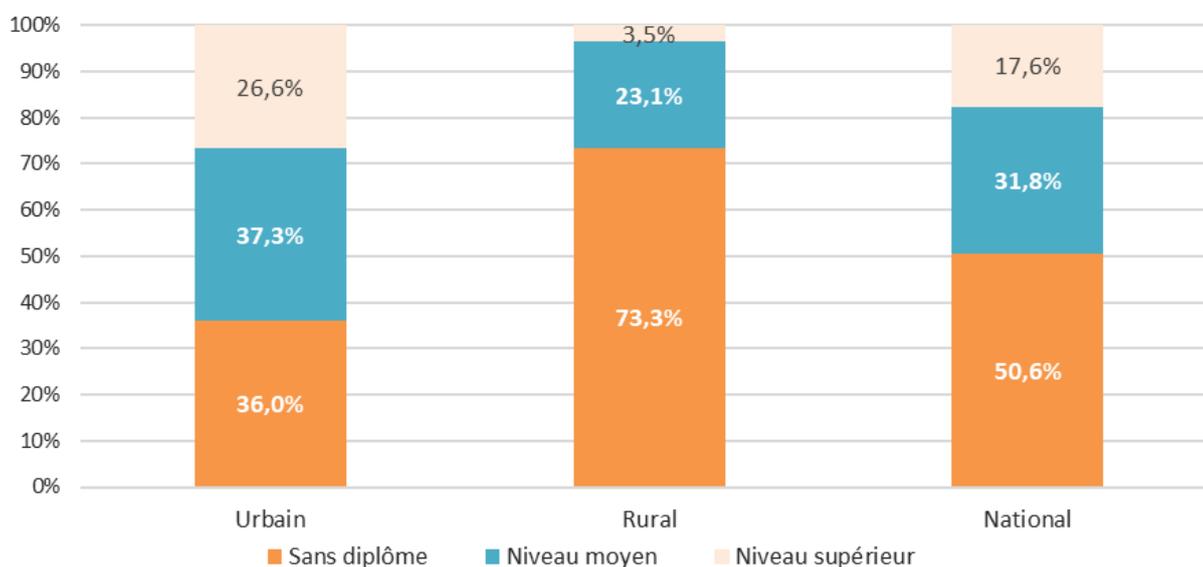
L'accès des actifs ruraux aux diplômes demeure également un défi majeur à relever par les pouvoirs publics. En 2020, près des trois quarts (73,3%) des actifs ruraux ont déclaré qu'ils n'ont aucun diplôme, 23,1% ont un diplôme de niveau moyen⁴ et seuls 3,5% ont un niveau de diplôme supérieur⁵. Ces taux sont respectivement de 36%, 37,3% et 26,6% pour les actifs en milieu urbain, ce qui signifie que les jeunes citadins possèdent un niveau de qualification relativement élevé par rapport aux jeunes ruraux.

4. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

5. Les diplômes de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, le diplôme de technicien ou de technicien spécialisé et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

Figure 3:

Structure de la population active selon le diplôme et le milieu de résidence, 2020.



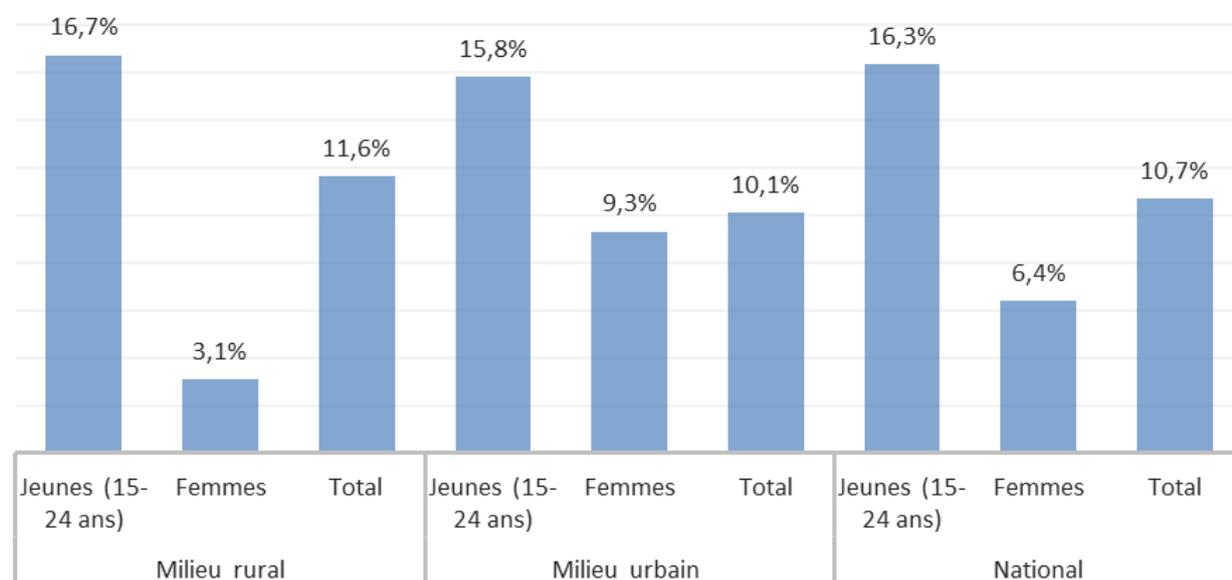
Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données du HCP.

Le chômage des jeunes est masqué par le sous-emploi en milieu rural

Si le taux de chômage des jeunes ruraux âgés de 15-24 ans est relativement faible en zones rurales, environ 16,3% en 2020 (contre 45,3% chez les jeunes citadins), le taux de sous-emploi est plus élevé en milieu rural, vu les spécificités et la nature des activités rurales. En effet, le sous-emploi touche 11,6 % des travailleurs ruraux en 2020 (contre 10,1% en zones urbaines et 10,7% au niveau national). Les jeunes ruraux âgés de 15-24 ans sont les plus touchés par le sous-emploi, avec un taux de 16,7% contre seulement 6,3% pour les adultes âgés de 45 ans et plus. Selon le genre, ce taux varie entre 3,1% pour les femmes rurales et 14,2% pour les hommes ruraux.

Figure 4:

Taux de sous-emploi des femmes et des jeunes (15-24 ans) par milieu de résidence, 2020.



Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données du HCP.

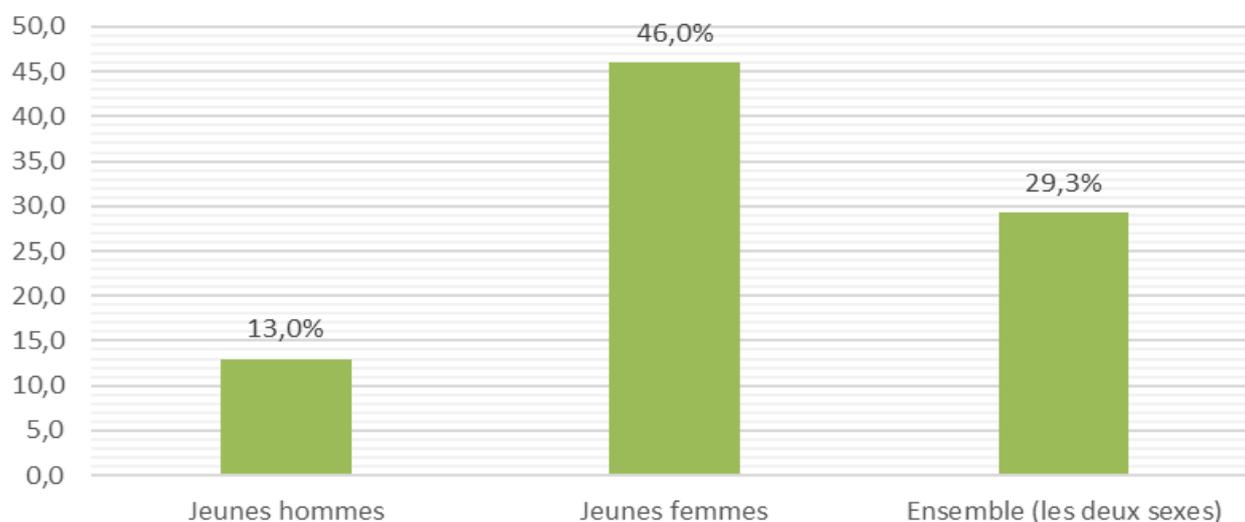
Globalement, le taux relativement élevé du sous-emploi et le faible niveau de qualification et de participation des jeunes et des femmes à la vie active en milieu rural constituent des défis majeurs à relever pour leur inclusion et la valorisation de la force potentielle de travail qu'ils constituent. Ainsi, une analyse approfondie des contraintes et des facteurs de transition des jeunes ruraux vers la vie active est de grande utilité pour les pouvoirs publics pour mettre en place des mesures appropriées en vue de répondre aux besoins spécifiques et aux attentes de cette catégorie de jeunes. Cette analyse requiert cependant la disponibilité de données détaillées sur les jeunes ruraux, particulièrement ceux en situation de découragement (Neets).

III. JEUNES EN SITUATION DE NEET AU MAROC

L'indicateur Neet⁶ indique les jeunes qui sont sans emploi et hors du système éducatif ou de formation professionnelle. Etant fortement corrélé avec le chômage de longue durée, être NEET est synonyme de baisse de l'employabilité à cause du manque de contact avec le milieu professionnel et ce qui advient en termes de développement de compétences.

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi, près d'un tiers (29,3%) des jeunes âgés de 15-24 ans en 2017 sont sans emploi et hors systèmes d'éducation ou de formation professionnelle au niveau national (Neet). Selon le genre, ce taux est d'environ 3,5 fois plus important chez les femmes que chez les hommes. Il s'établit à 46% chez les jeunes femmes contre seulement 13% chez les jeunes hommes.

6. Le terme NEET réfère à l'expression anglaise : Not in Employment, Education or Training)

Figure 5:**Taux de Neet des jeunes (15-24 ans) au niveau national, selon le genre (2017)**

Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données du HCP (Enquête nationale sur l'emploi).

Les jeunes Neets sont très peu instruits, faiblement qualifiés relativement aux autres catégories de la population. En effet, plus de 18% de ces jeunes⁷ n'ont jamais fréquenté l'école, 25% sont analphabètes, et plus de la moitié (51%) n'ont aucun diplôme. Les inactifs représentent environ 80% de la population des Neets, dont plus de 70% sont des femmes au foyer. Les jeunes chômeurs représentent 20%.

En termes d'évolution, le taux de NEET a enregistré une tendance baissière durant les dernières années, passant de 31,4% en 2010 à 25% en 2016. En revanche, l'année 2017 a connu une hausse pour s'établir à 29,3%. Cette hausse est due en partie à la révision de l'approche méthodologique adoptée en 2017 pour la réalisation de l'enquête nationale sur l'emploi suite aux résultats du RGPH de 2014 (Nouvelles projections de la population, réajustement des bases de sondage et des échantillons, ...).

IV. JEUNES NEETS EN MILIEU RURAL

Les sources d'information existantes sur le marché du travail ne permettent pas de fournir l'information nécessaire pour appréhender la situation des jeunes sur le marché du travail en milieu rural, notamment celle relative à l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation reçue, les difficultés d'accès à l'emploi, les actions d'orientation professionnelle en faveur des jeunes ruraux. Ceci implique la nécessité de mettre en place un dispositif d'information permettant de combler le manque en la matière et de mieux appréhender la situation d'activité des jeunes au niveau territorial.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'enquête portant sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, réalisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

7. Enquête nationale sur l'emploi, 2015.

l'agriculture (FAO)⁸. Cette enquête visait à apporter des éclairages sur la situation d'activité des jeunes ruraux et à fournir une base d'informations et de propositions permettant de trouver des solutions appropriées aux difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail en milieu rural.

Eléments sur l'approche méthodologique adoptée dans l'enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural est constitué des jeunes ruraux âgés de 15-29 ans, des employeurs exerçant dans la Province de Taounate, de l'Agence locale de l'ANAPEC, et des Espaces d'Orientation Professionnelle (EOP). Concernant le champ géographique, l'enquête couvre uniquement la province de Taounate.

Base de sondage

La base de sondage est composée de deux listes : (i) liste exhaustive des jeunes âgés de 15-29 ans inscrits à l'Agence locale de l'ANAPEC de Taounate en 2016 et 2017, (ii) liste exhaustive des jeunes âgés de 15-29 ans inscrits aux EOP de Taounate.

Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon est de 751 jeunes âgés de 15-29 ans, soit près de 60% de la population totale. Cette taille est jugée suffisante pour, d'une part, dégager des résultats significatifs pour les variables influençant l'insertion des jeunes ruraux sur le marché du travail au niveau global et au niveau de chaque strate constituée et, d'autre part, dégager des résultats significatifs au niveau des strates à faible effectif.

Méthode de tirage

Le tirage de l'échantillon s'est effectué de manière systématique avec probabilité égale et à pas régulier.

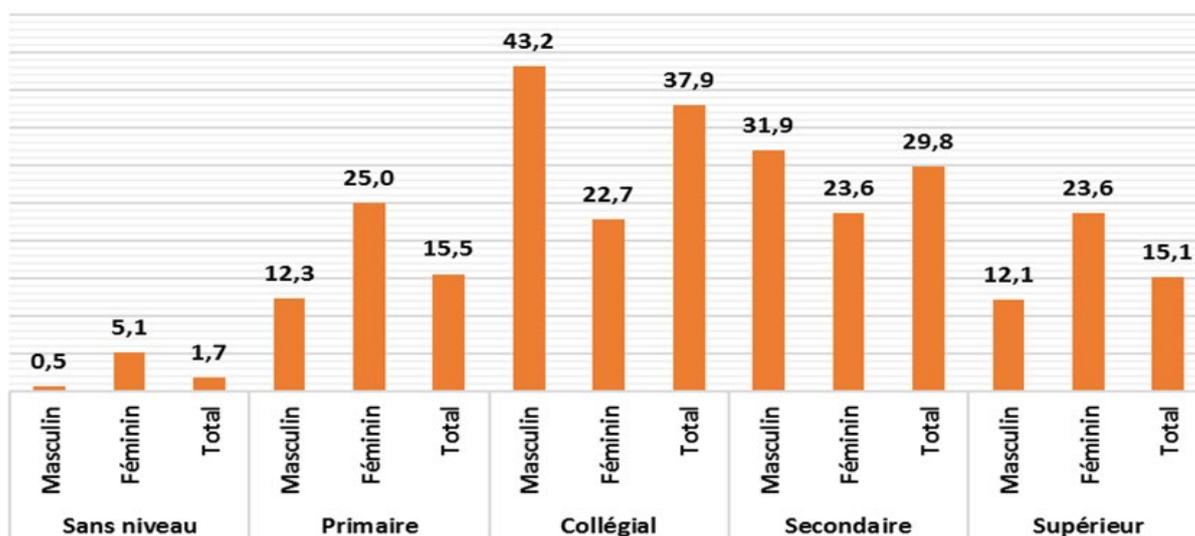
1. Caractéristiques socioprofessionnelles des jeunes en milieu rural

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate ont permis d'apporter des éclairages sur les différents aspects relatifs à la participation des jeunes au marché du travail. Les différents indicateurs renseignés sur la base de ces données révèlent un faible niveau de qualification et de participation des jeunes et des femmes à la vie active dans les zones rurales de la province de Taounate ainsi que la vulnérabilité au travail et la faible qualité des emplois occupés par ces jeunes ruraux. En effet, plus de la moitié (55%) des jeunes ruraux âgés de 15-29 ans ont tout au plus le niveau scolaire collégial et 68,6% n'ont aucun diplôme.

8. Enquête coordonnée par Aomar Ibourk

Figure 6:

Parts des jeunes ruraux (15-29 ans) par niveau d'instruction et genre (en %), 2018.



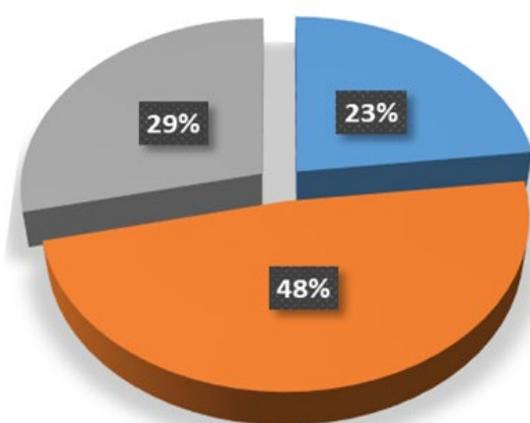
Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Près de la moitié des jeunes ruraux sont en situation de chômage

Quant à la participation à l'activité économique, les résultats de l'enquête révèlent que près de trois quarts (71%) des jeunes ruraux sont en situation d'activité en 2018, dont 48% sont au chômage et 23% en emploi. Les jeunes ruraux en situation d'inactivité représentent 29% au niveau de la province de Taounate. Selon le genre, les résultats de l'enquête confirment les inégalités d'accès à l'emploi entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en milieu rural. En effet, la part des jeunes hommes ruraux en situation d'emploi est de 27% contre seulement 13% chez les jeunes femmes rurales. Plus de la moitié (58%) de ces dernières sont en situation de chômage contre 45% pour les jeunes hommes ruraux.

Figure 7:

Structure des jeunes âgés de 15-29 ans selon la situation d'activité, 2018.



■ En emploi ■ En chômage ■ En situation d'inactivité

Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Faible qualité des emplois occupés par les jeunes ruraux et inadéquation entre emploi et formation

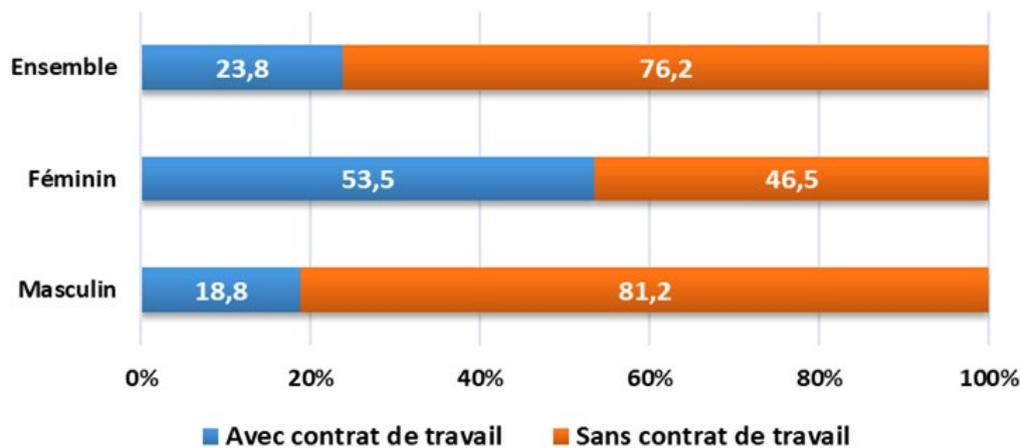
Le rôle prédominant du secteur agricole dans l'insertion des jeunes non diplômés en milieu rural a été confirmé par les résultats de l'enquête. En revanche, le secteur des services reste le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes ruraux diplômés, il emploie plus de 80% des jeunes actifs occupés, particulièrement dans les activités liées au commerce et à l'éducation.

Le secteur privé reste le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes en milieu rural, particulièrement le secteur informel. Il représente plus de la moitié des jeunes actifs occupés au niveau de la province de Taounate, dont 38% dans le secteur informel.

L'enquête fait ressortir également une faible qualité des emplois occupés par les jeunes ruraux, dont la majorité n'ont aucune couverture sociale (88%) et exercent sans contrat de travail (76%). Selon le diplôme, les jeunes ruraux non diplômés sont plus contraints à travailler sans contrat, leur taux de contractualisation reste faible (10,6%) par rapport à celui des jeunes diplômés (51,2%).

Figure 8:

Structure des jeunes ruraux (15-29 ans) actifs occupés selon le genre et la disposition ou non d'un contrat de travail (en %), 2018.



Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Tableau 1:

Structure des jeunes ruraux âgés (15 à 29 ans) actifs occupés selon le genre, le diplôme et la couverture sociale, 2018.

	AYANT UNE COUVERTURE SOCIALE	N'AYANT AUCUNE COUVERTURE SOCIALE	TOTAL
Genre			
Hommes	11,2%	88,8%	100,0%
Femmes	16,3%	83,7%	100,0
Total	11,9%	88,1%	100,0
Diplôme			
Ayant un diplôme	31,0%	69,0%	100,0%
Sans diplôme	2,7%	97,3%	100,0%
Total	11,9%	88,1%	100,0%

Source : Enquête sur l’emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate,FAO 2018.

L’analyse de l’adéquation entre les emplois occupés par les jeunes ruraux et les formations reçues révèle que plus d’un quart (27,6%) ont déclaré une adéquation entre l’emploi occupé et la formation reçue. Cette proportion est relativement élevée chez les jeunes femmes (69%) par rapport aux jeunes hommes (20,5%). Selon le diplôme, plus de la moitié des jeunes ruraux diplômés ont déclaré une adéquation entre l’emploi occupé et la formation reçue contre seulement 14% pour les jeunes non diplômés.

Figure 9:

Parts des jeunes ruraux (15-29 ans) actifs occupés ayant une adéquation formation-emploi par diplôme, 2018.

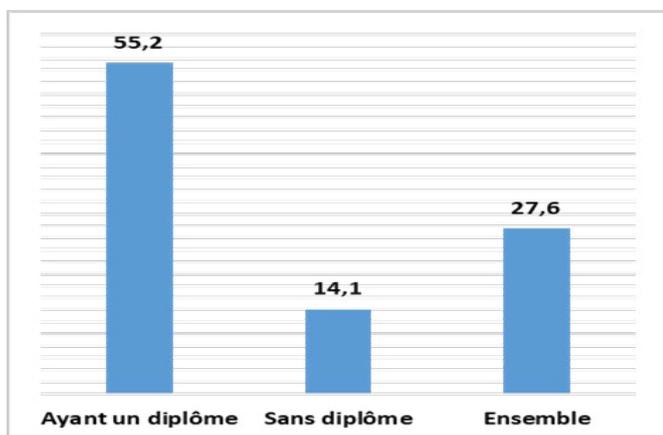
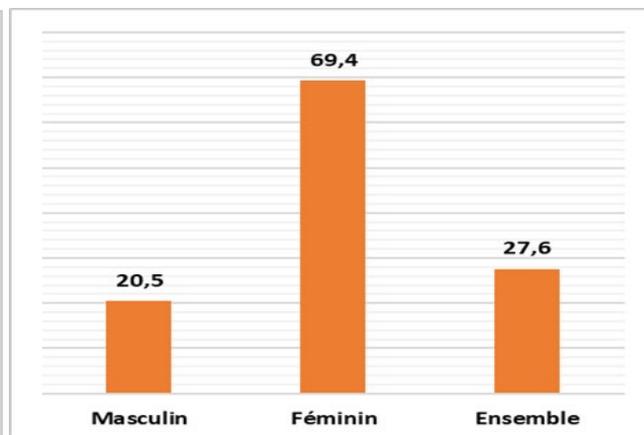


Figure 10:

Parts des jeunes ruraux (15-29 ans) actifs occupés ayant une adéquation formation-emploi par genre, 2018.



Source : Enquête sur l’emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

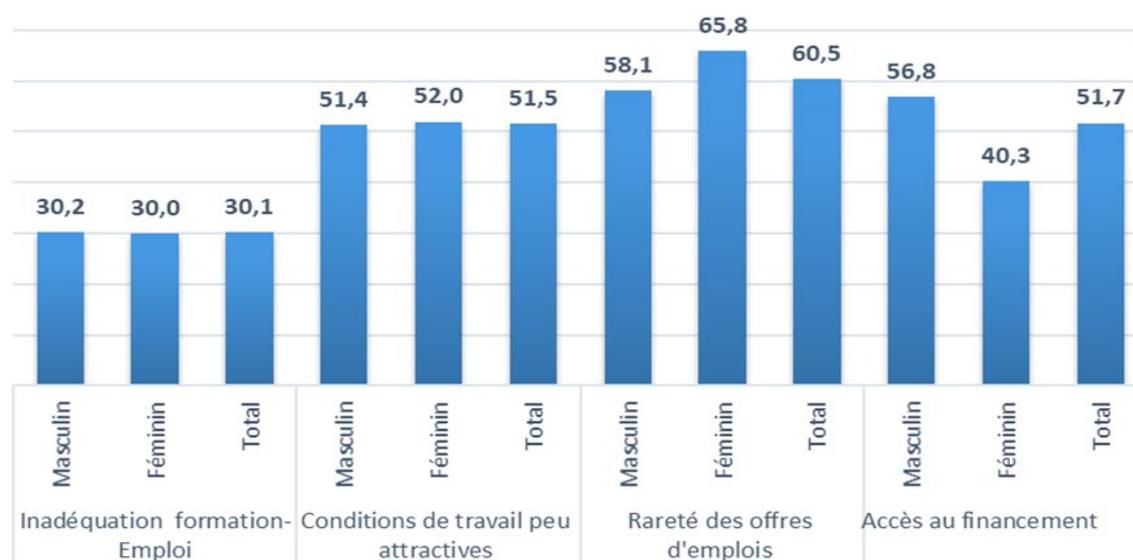
Un autre constat dégagé par l'enquête est que la majorité (83,4%) des jeunes ruraux chômeurs n'ont jamais travaillé ; et plus de la moitié (51,5%) ont déclaré que l'arrêt d'activité saisonnière est la principale circonstance suite à laquelle ils se sont trouvés en situation de chômage. Cette proportion est relativement plus élevée chez les jeunes hommes, atteignant 60% contre 32,4% chez les jeunes femmes.

La rareté des offres est la principale raison derrière les difficultés d'accès des jeunes ruraux à l'emploi

En ce qui a trait à l'appréciation par rapport aux raisons principales derrière les difficultés rencontrées pour trouver un emploi, plus de 60% des jeunes chômeurs en milieu rural déclarent la rareté des offres d'emploi comme principale raison. Les autres raisons évoquées sont l'accès au financement (51,7%), les conditions de travail (51,5%) et l'inadéquation formation-emploi (30,1%).

Figure 11:

Appréciations des jeunes ruraux (15-29 ans) sur les principales raisons derrière les difficultés à trouver un emploi (en %), 2018.



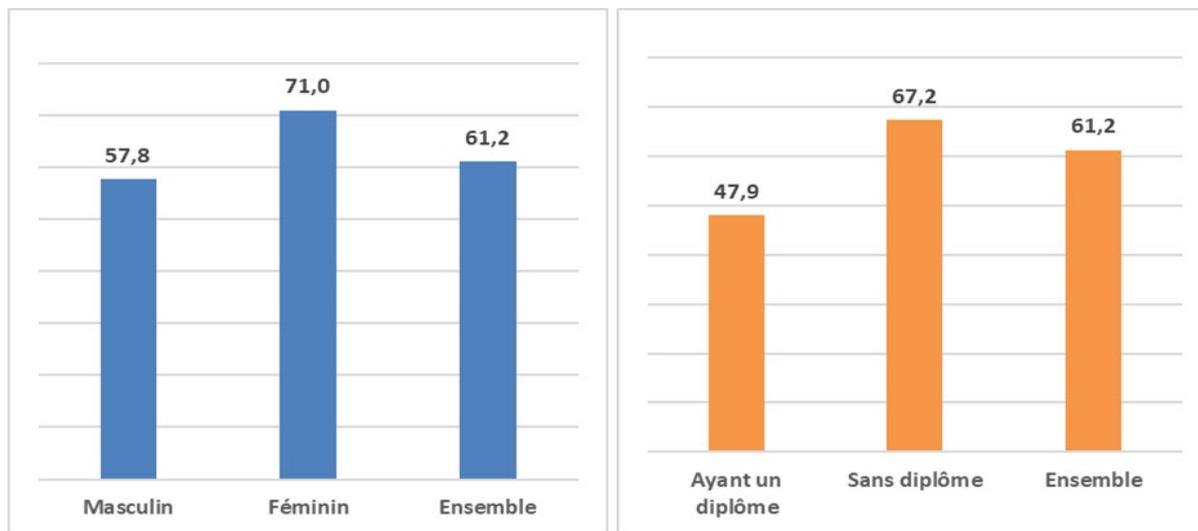
Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

2. Caractéristiques des jeunes Neet en milieu rural

Selon les résultats de l'enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate (2018), plus de 61% des jeunes ruraux sont sans emploi et hors des systèmes éducatifs ou de formation professionnelle (Neet). Ce taux est relativement plus élevé chez les jeunes femmes rurales (71%) que chez les jeunes hommes ruraux (57,8%) et chez les jeunes sans diplôme (67,2%) que chez les jeunes diplômés (47,9%).

Figure 12:

Taux de Neet des jeunes ruraux (15-29 ans) par genre et diplôme (en %), 2018.

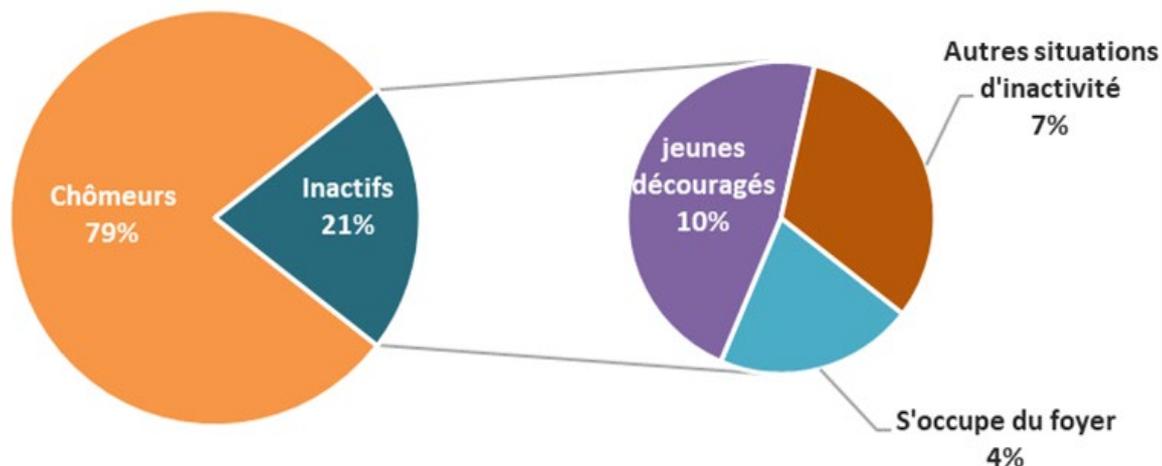


Source : Enquête sur l’emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Si les femmes au foyer constituent la majorité des jeunes Neets au niveau national, les jeunes chômeurs restent la principale composante de la population des jeunes Neets dans les zones rurales de la province de Taounate. Ils représentent 79% du total des jeunes ruraux sans emploi et hors du système éducatif ou de formation professionnelle, alors que les personnes découragées ne représentent que 10% et les femmes au foyer 4%.

Figure 13:

Profil des jeunes Neets en milieu rural- Province de Taounate, 2018.



Source : Enquête sur l’emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Les résultats de l'enquête ont confirmé également le faible niveau de qualification des jeunes Neets en milieu rural, puisque près des deux tiers (64%) ont tout au plus le niveau d'instruction collégial. Cette proportion est de 63% chez les jeunes hommes ruraux et 67% chez les jeunes femmes rurales. Les diplômés représentent près d'un quart des jeunes Neets en milieu rural (24,6%). Cette proportion est relativement élevée chez les jeunes hommes ruraux (26%) que chez les jeunes femmes rurales (21%).

Tableau 2:

Structure des jeunes Neets en milieu rural selon le diplôme et le genre (en %), 2018.

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Sans diplôme	73,9	78,9	75,4
Ayant un diplôme	26,1	21,1	24,6
Baccalauréat	10,8	14,2	11,8
BAC+2	0,0	1,7	0,5
Diplôme de qualification ou spécialisation professionnelle	13,9	1,7	10,3
Licence	1,1	2,6	1,5
Technicien spécialisé	0,4	0,9	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

3. Actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux

Pour faire face à la problématique de l'emploi et du chômage au Maroc, les pouvoirs publics ont mis en place, en parallèle avec les politiques publiques d'ordres macro-économique ou sectoriel, une politique active de l'emploi s'appuyant sur des programmes visant la promotion de l'emploi salarié, l'amélioration de l'employabilité et l'encouragement de l'auto-emploi. Cette politique volontariste est basée principalement sur des programmes phares, notamment Idmaj, Tahfiz, Taehil et Auto-emploi.

En termes de réalisation, le bilan de ces programmes est globalement positif et leur impact est significatif en matière d'accompagnement, d'amélioration de l'employabilité et d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Néanmoins, selon des études d'évaluation réalisées, ces programmes restent marqués par des insuffisances, notamment en termes de ciblage de certaines catégories de jeunes chômeurs et d'adaptabilité aux spécificités territoriales.

Dans ce cadre, et afin d'assurer l'efficacité de ces programmes, notamment en termes des critères de ciblage et de traitement différencié selon les milieux de résidence, particulièrement le milieu rural, plusieurs initiatives régionales et locales ont été menées par le ministère de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences (MIEPEEC) et l'ANAPEC,

en collaboration avec des acteurs nationaux et régionaux (voir tableau synoptique ci-après). Ces initiatives visent, d'une part, la mise en œuvre expérimentale des politiques territorialisées de l'emploi et, d'autre part, le ciblage, l'orientation professionnelle des jeunes et la promotion de l'emploi en milieu rural.

Unités mobiles pour l'amélioration de l'employabilité en milieu rural

Dans le but de couvrir le territoire national de manière proportionnée, particulièrement les zones rurales et peu développées, le MIEPEEC et l'ANAPEC ont mis en place, en 2016, en collaboration avec l'Agence allemande GIZ, un projet d'unités mobiles visant à améliorer l'employabilité de la population des zones rurales et périurbaines. Ce projet cible les femmes et les hommes défavorisés, au chômage ou en situation de sous-emploi des régions et provinces concernées par le projet (Tableau ci-après).

Tableau 4:

Projet UMER

PROJET	UNITÉS MOBILES POUR L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ POUR LA POPULATION RURALE ET PÉRIURBAINE AU MAROC (UMER)
Organisme de tutelle	Ministère de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences
Maître d'œuvre	ANAPEC
Source de financement	Coopération technique allemande
Objectif du projet	Améliorer l'employabilité de la population des zones rurales et périurbaines des provinces pilotes dans des secteurs sélectionnés, entre autres, l'eau, l'énergie et le tourisme durable.
Site d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Fahs Anjra (région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima) • Berkane (région de l'Oriental) • Sidi Kacem (région de Rabat-Salé-Kénitra) • Taounate (région de Fès-Meknès)
Durée du projet pilote	24 mois (2017 – 2018)

Quatre unités mobiles ont été mises en place depuis le lancement de ce projet en 2017, visant l'amélioration de l'employabilité au profit de la population rurale, dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès et l'Oriental. Ces unités sont déployées dans les communes rurales et périurbaines des provinces de Fahs Anjra, Taounate, Berkane et Sidi Kacem. Elles sont dotées d'une offre de services adaptée et spécialement conçue pour les populations rurales.

Les unités mobiles visent à rapprocher l'emploi du monde rural, à travers des offres de services adaptées aux chercheurs d'emploi et des porteurs de projets d'auto-emploi en milieu rural (prestations d'accueil et d'information, formation de courte durée, accompagnement, etc.). Ces unités, qui sont gérées par des conseillers en emploi, disposent de salles d'ateliers extensibles, de

bureaux, d'ordinateurs connectés avec internet par satellite, d'équipements audio-visuels internes et externes et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A fin décembre 2018, plus de 5500 jeunes ont été inscrits aux Unités mobiles (UM), dont 20% sont des femmes et près d'un tiers (30%) ont eu un entretien d'embauche. Près de la moitié (48%) des inscrits ont bénéficié des mesures de qualification, notamment des actions de formation de courte durée (formations métiers et soft skills), des entretiens de positionnement et des ateliers Auto-emploi.

Le taux d'achèvement⁹ des mesures de qualification a atteint 50% des jeunes bénéficiaires (56% pour les femmes). Ce taux est relativement élevé parmi les bénéficiaires des formations Métiers (98%) et des formations Soft Skills (64%). En revanche, ce taux n'atteint que 31% chez les bénéficiaires des autres mesures de qualification.

Espaces d'orientation professionnelle en milieu rural

Afin d'assurer la proximité des services de l'ANAPEC, des espaces d'orientation professionnelle (EOP) ont été mis en place dans les zones rurales afin de favoriser de manière substantielle les mises en relation entre les offres et les demandes d'emploi, et l'accès aux prestations d'un nombre élevé de jeunes en milieu rural.

Les offres de services assurées par les EOP sont diversifiées et adaptées aux jeunes demandeurs d'emploi au niveau de la province concernée, notamment l'organisation des ateliers d'appui à la recherche d'emploi, des sessions de formation courte, des ateliers d'accompagnement aux porteurs de projets, des ateliers d'échanges entre les jeunes, les entreprises et les opérateurs de formation. A fin 2020, 19 espaces d'orientation professionnelle (EOP) ont été mis en place couvrant quatre régions du Maroc, à savoir : Beni Mellal-Khénifra (5 EOP), Casablanca-Settat (3 EOP), Fès-Meknès (10 EOP) et Tanger-Tétouan-al Hoceima (1 EOP).

Selon les résultats de l'enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, près de la moitié (47%) des jeunes ruraux âgés de 15-29 ans inscrits aux espaces d'orientation professionnelle ont bénéficié des actions d'orientation professionnelle (52% chez les jeunes femmes et 44% chez les jeunes hommes). Les actions d'orientation professionnelle (AOP) ont concerné davantage les formations de courte durée avec 84,4% du total des jeunes bénéficiaires, suivies des actions d'accompagnement à la recherche d'emploi (37%). Les autres AOP, notamment celles relatives à l'accompagnement à la pré-création d'entreprise, sont moins prépondérantes, elles concernent uniquement près de 2% des bénéficiaires.

Les résultats de l'enquête ont révélé également que les AOP ont bénéficié davantage aux jeunes ruraux non diplômés, puisque plus des trois quarts (76%) des jeunes bénéficiaires n'ont aucun diplôme. Cette proportion s'élève à 86,4% pour les jeunes bénéficiaires des formations dans le domaine de l'accompagnement à la recherche d'emploi et 74,6% pour les jeunes bénéficiaires des formations de courte durée.

9. Le taux d'achèvement des mesures de qualification est la proportion des bénéficiaires ayant terminé les mesures de qualification.

Tableau 4:

Parts des jeunes ruraux (15-29 ans) bénéficiaires des AOP par genre et type de formation

TYPE DE FORMATION / GENRE		MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Formation Courte ?	Oui	88,2	78,4	84,8
	Non	11,8	21,6	15,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Accompagnement à la recherche d'emploi ?	Oui	35,2	40,2	37,0
	Non	64,8	59,8	63,0
	Total	100,0	100,0	100,0
Accompagnement à la pré-crédation d'entreprise ?	Oui	2,2	1,3	1,9
	Non	97,8	98,7	98,1
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Concernant les appréciations des jeunes ruraux sur les actions d'orientation professionnelle, les bénéficiaires des ateliers de formation ont des appréciations différentes selon le type d'action et le domaine de formation. Pour la formation de courte durée, la quasi-majorité des jeunes bénéficiaires des ateliers de formation dans l'éducation préscolaire, la valorisation de l'olive de table, la production des plantes aromatiques et médicinales, la valorisation des figues ont déclaré avoir été bien préparés pour trouver un emploi. En revanche, le taux de satisfaction reste relativement faible (moins de 10%) chez les bénéficiaires des ateliers de formation en mécanique.

Pour ce qui est de la formation d'accompagnement à la recherche d'emploi, à l'exception de l'atelier de partage avec des professionnels qui a enregistré un taux de satisfaction relativement faible (32%), les jeunes ruraux bénéficiaires des AOP sont en majorité satisfaits des différents ateliers de formation, dont le taux de satisfaction varie entre 72% et 81%.

Le tableau synoptique suivant présente les principales initiatives et expériences régionales et locales d'adaptation des programmes de promotion de l'emploi.

Tableau 4:

Tableau synoptique des initiatives et expériences régionales et locales d'adaptation des mesures de promotion de l'emploi.

PROJETS	OBJECTIFS/POPULATIONS CIBLES
Projet « PEJ »	Ce projet met en œuvre à titre expérimental une approche intégrée de promotion de l'emploi visant à agir à la fois sur l'offre et la demande ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail au niveau local. En ce qui concerne les domaines d'intervention, ce projet intervient dans cinq domaines : i) Promotion des initiatives territoriales pour l'emploi, ii) Adaptation des outils d'intermédiation dans le milieu rural, iii) Renforcement de l'employabilité des jeunes de la région, et iv) Accompagnement de proximité pour les jeunes ruraux. Le projet est mis en œuvre selon une approche participative impliquant les acteurs clés régionaux et provinciaux. Il propose une méthodologie et des outils de diagnostic, accompagne et forme les acteurs territoriaux afin de leur permettre de réaliser des diagnostics du marché du travail au niveau local qui sera la base d'élaboration des stratégies territorialisées de promotion de l'emploi.
Projet « UMER »	Le Projet des unités mobiles pour l'amélioration de l'employabilité pour la population rurale (UMER), a été mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le MTIP et l'agence allemande GIZ en 2016. Il a pour objectif d'améliorer l'employabilité de la population des zones rurales et périurbaines des provinces pilotes dans des secteurs sélectionnés (l'eau, l'énergie et le tourisme durable). La population cible du projet est constituée de femmes et d'hommes défavorisés, au chômage ou en situation de sous-emploi des régions et provinces concernées par le projet (l'Oriental, Souss-Massa, Tadla, Ouarzazate, Midelt, Tata, Azilal, Taza, Sefrou et Taounat).
Projet de Renforcement du Micro-Entrepreneuriat pour Jeunes Défavorisés et du Secteur Informel	Le Projet de Renforcement du Micro-Entrepreneuriat pour Jeunes Défavorisés et du Secteur Informel (RMEJDSI), a été mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et la Banque mondiale (BM) en 2013. Il a pour objectif de promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines. La population cible du projet est constituée de 5000 jeunes marocains (hommes et femmes) âgés entre 18 et 30 ans, ayant un niveau scolaire moins que le baccalauréat dont 40% des femmes.
Projet de Promotion des Jeunes Entrepreneurs Agricoles	Le projet de Promotion des jeunes entrepreneurs agricoles, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Maroc vert (PMV), est une opération pilote financée par la Banque africaine de développement (BAD). Il a pour objectif l'installation de 200 jeunes porteurs d'idées de projets de très petites entreprises dans le secteur agricole, venant en appui au PMV et/ou favorisant l'entrepreneuriat vert. L'exécution de ce projet, qui a une durée de 24 mois, a été confiée à l'Agence pour le développement agricole.
Développement des prestations de l'ANAPEC aux non-diplômés	En termes de ciblage des jeunes chercheurs d'emploi, une étude mérite d'être signalée.. Il s'agit de l'étude sur le développement des prestations de l'ANAPEC au profit des non-diplômés réalisée par le MTIP et l'ANAPEC. Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants : i) Étudier la faisabilité de l'élargissement de l'offre de services de l'ANAPEC aux non-diplômés, ii) Définir et tester une offre de services de l'ANAPEC adaptée au public des non-diplômés, iii) Réaliser une phase expérimentale permettant de définir et tester l'offre de services adaptée, et iv) Formuler des propositions sur les étapes et les modalités de généralisation de l'offre de services au profit des non-diplômés.

4. Services d'intermédiation en milieu rural

La mise en œuvre des différents programmes actifs de promotion de l'emploi susmentionnés est assurée par l'ANAPEC en tant que service public de l'emploi au Maroc, dont l'intervention est actionnée via des contrats-programmes avec le Gouvernement. Aussi, le Code du travail a renforcé l'intermédiation en matière d'emploi en permettant aux agences de recrutement privées (ARP) de participer à l'intermédiation en matière d'emploi, après autorisation de l'autorité gouvernementale chargée du travail, à savoir le MTIP.

L'ANAPEC est chargée notamment de procéder à la prospection, la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et la mise en relation de l'offre et de la demande en la matière. Elle assure l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi, des jeunes porteurs de projets et des employeurs dans la définition de leurs besoins en compétences. Aussi, et en plus de son rôle dans l'accompagnement des initiatives nationales et des stratégies sectorielles, l'ANAPEC agit pour le renforcement de la territorialisation de son action à travers la promotion des initiatives locales en matière de promotion de l'emploi.

Avec ses 86 agences, l'ANAPEC offre un ensemble de prestations au profit aussi bien des chercheurs d'emploi que des employeurs potentiels, à savoir les entretiens de positionnement, les ateliers de recherche d'emploi, l'orientation professionnelle, les programmes de promotion de l'emploi salarié, les programmes d'amélioration de l'employabilité, l'auto-emploi, etc.

Ainsi, et afin d'apporter des éclairages sur l'attractivité des offres de services de l'ANAPEC en milieu rural, les résultats de l'enquête sur l'emploi des jeunes dans la province de Taounate ont été exploités dans le cadre de ce travail. Ces résultats ont montré que la majorité des jeunes ruraux (15-29 ans) ne sont pas au courant des offres de services de l'ANAPEC au niveau de cette province, particulièrement les jeunes non-diplômés, dont seulement 20,7% ont déclaré être au courant des offres de services de l'ANAPEC. Cette proportion s'élève à près de 22% chez les jeunes femmes contre 20,2% chez les jeunes hommes. Toujours en termes de diplôme, à peine 10,2% des jeunes non-diplômés ont déclaré être au courant de ces offres contre 43,4% chez les jeunes diplômés.

Tableau 5:

Structure des jeunes ruraux (15 à 29 ans) au courant ou non des offres de services de l'ANAPEC au niveau de la province de Taounate par genre et diplôme (en %).

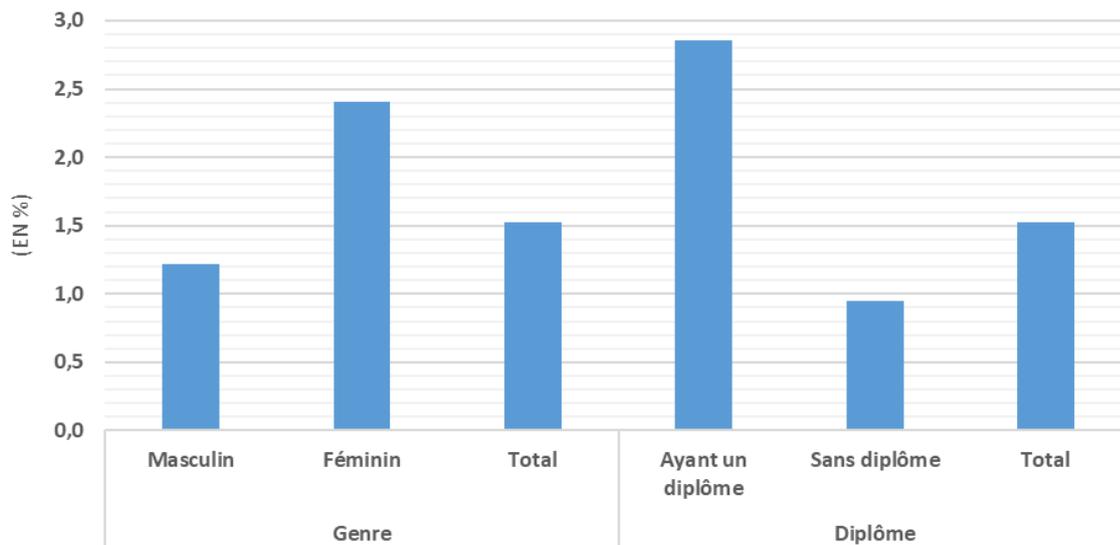
ETES-VOUS AU COURANT DES OFFRES DE SERVICES DE L'ANAPEC DANS VOTRE PROVINCE ?			
	Oui	Non	Total
Genre			
Hommes	20,2	79,8	100,0
Femmes	21,9	78,1	100,0
Total	20,7	79,3	100,0
Diplôme			
Ayant un diplôme	43,4	56,6	100,0
Sans diplôme	10,2	89,8	100,0
Total	20,7	79,3	100,0

Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Quant à l'attractivité des offres de services de l'ANAPEC, l'enquête a montré que les jeunes ruraux bénéficiaires sont minoritaires. En effet, seulement 2% des jeunes interrogés déclarent avoir été bénéficiaires des offres de services de l'ANAPEC. Cette proportion se situe à 3% chez les jeunes ruraux diplômés contre 1% chez les non-diplômés. Par rapport aux types d'offres de services, les prestations de service « Information et orientation » ont profité à 68% du total des jeunes ruraux bénéficiaires, suivies de celles relatives aux entretiens de positionnement qui ont bénéficié à 58% des jeunes.

Figure 14:

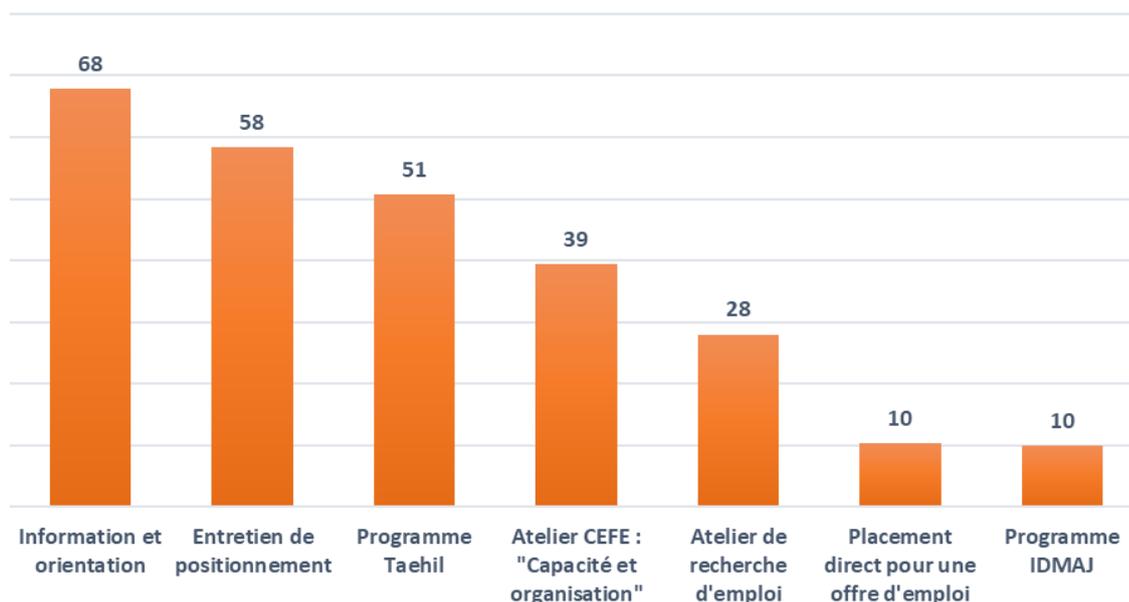
Parts des jeunes ruraux âgés de 15-29 ans bénéficiaires des offres de services de l'ANAPEC, selon le genre et le diplôme (en %), 2018.



Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Figure 15 :

Parts des jeunes âgés de 15-29 ans bénéficiaires des offres de services de l'ANAPEC par type de service (en %), 2018.

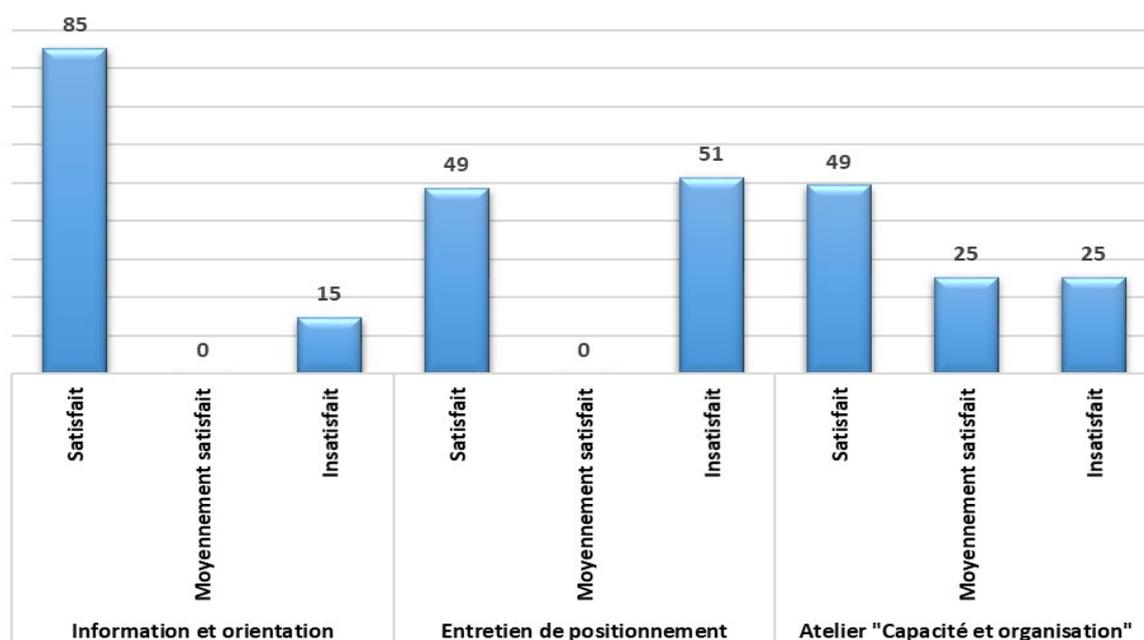


Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Interrogés sur les offres de services de l'ANAPEC, les jeunes bénéficiaires sont globalement satisfaits des prestations fournies au niveau de la province de Taounate. La totalité des jeunes bénéficiaires des prestations relatives aux ateliers de recherche d'emploi, placement direct pour une offre d'emploi, programmes de promotion de l'emploi (Taehil et Idmaj), déclarent être satisfaits. Pour les autres prestations, le taux de satisfaction des jeunes ruraux varie entre 49% pour les ateliers « Capacité et organisation » et 85% pour les prestations de services « Information et orientation ».

Figure 16 :

Appréciations des jeunes ruraux (15-29 ans) bénéficiaires des offres de services de l'ANAPEC, selon le type de prestation (en %), 2018.



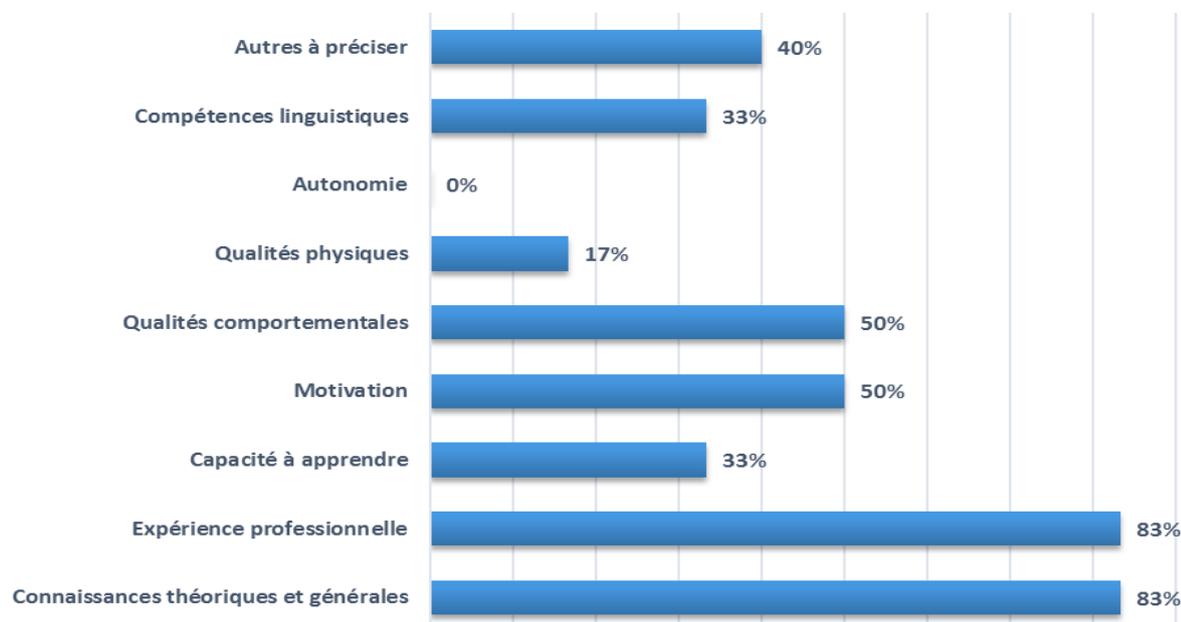
Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Par rapport aux opérateurs économiques, le diagnostic qualitatif réalisé auprès d'une dizaine d'entreprises et exploitations agricoles au niveau de la province de Taounate a porté principalement sur le recours aux offres de services de l'ANAPEC, le dispositif d'orientation professionnelle, l'accès à l'information et le système d'information sur le marché du travail au niveau local. Les résultats de ce diagnostic font ressortir que près de 64% des employeurs enquêtés déclarent avoir recruté de nouveaux salariés en 2016/2017. Aussi, près de 82% des employeurs enquêtés connaissent les espaces d'orientation professionnelle implantés au niveau de la région, dont plus de 27% déclarent avoir recruté des jeunes bénéficiaires des actions d'orientation professionnelle au niveau de cette province.

Par rapport à la qualité des compétences des personnes recrutées ayant bénéficié des actions d'orientation professionnelle au niveau de la province, les résultats de l'enquête ont montré que 83% des employeurs déclarent avoir été satisfaits de l'expérience professionnelle et des connaissances théoriques et générales des jeunes recrutés.

Figure 17 :

Parts des employeurs ayant jugé favorablement la qualité des compétences des personnes recrutées bénéficiaires des actions d'orientation professionnelle, 2018.



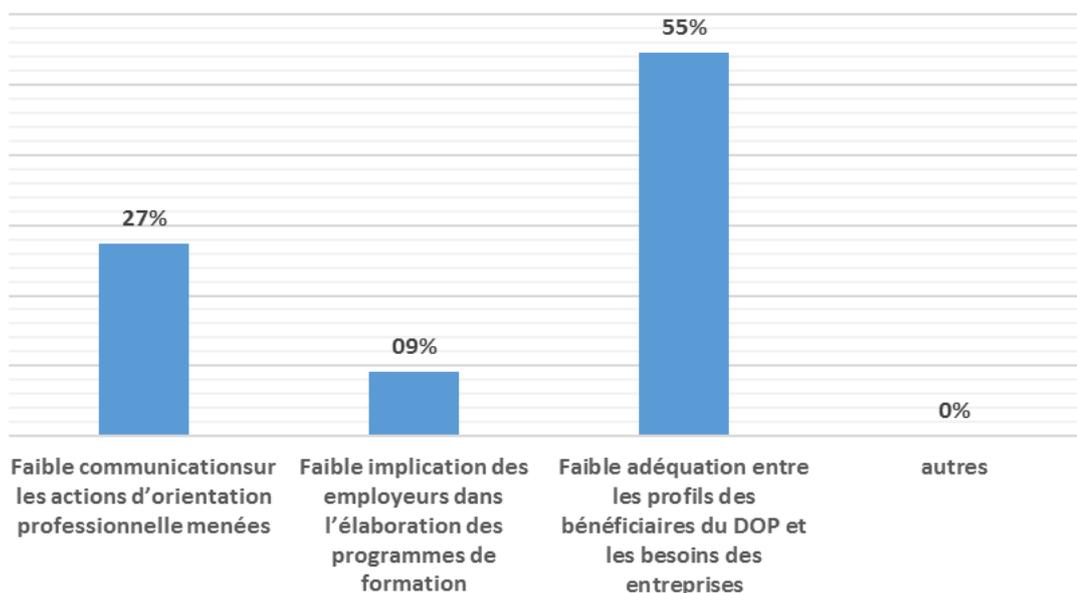
Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Par ailleurs, plus de la moitié (54,5%) des employeurs estiment que les actions d'orientation professionnelle leur ont permis d'améliorer le rendement de l'entreprise ou l'exploitation, 45,5% citent l'amélioration de la qualité du recrutement et 18,2% admettent que lesdites actions leur ont permis de répondre aux besoins en matière de recrutement.

Interrogés sur les principales faiblesses du dispositif d'orientation professionnelle au niveau de la province, plus de la moitié (55%) des employeurs considèrent que les faiblesses sont plutôt liées à la faible adéquation entre les profils des bénéficiaires de ce dispositif et les besoins des entreprises. En revanche, relativement moins d'employeurs attribuent les faiblesses de ce dispositif à la faible communication sur les actions d'orientation professionnelle menées (27%) et à la faible implication des employeurs dans l'élaboration des programmes de formation (9%).

Figure 18 :

Quelles sont, à votre avis, les principales faiblesses du dispositif d'orientation professionnelle au niveau de votre région ?

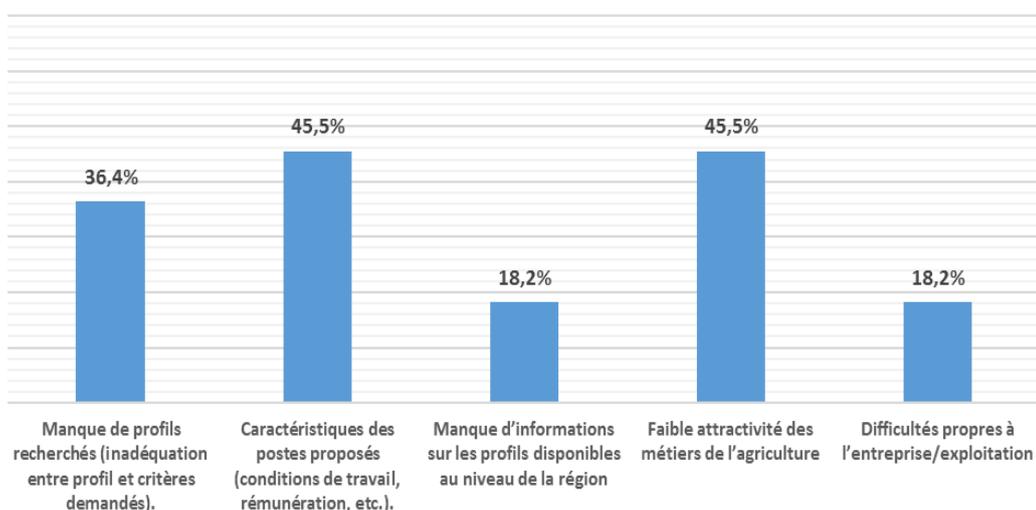


Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Par rapport aux difficultés de recrutement et d'accès à l'information sur le marché du travail, plus de 45% des employeurs pensent que les principaux motifs des difficultés de recrutement sont liés aux caractéristiques des postes proposés (conditions de travail, rémunération, etc.) et à la faible attractivité des métiers de l'agriculture, ainsi qu'au manque des profils recherchés. En revanche, relativement moins d'employeurs sont d'avis que les difficultés de recrutement sont liées au manque d'informations sur les profils disponibles au niveau de la région (18,2%) et aux difficultés propres à l'entreprise ou l'exploitation (18,2%).

Figure 19 :

Quels sont, à votre avis, les principaux motifs des difficultés de recrutement ?



Source : Enquête sur l'emploi des jeunes en milieu rural dans la province de Taounate, FAO 2018.

Interrogés sur les mesures nécessaires à mettre en place pour remédier aux difficultés de recrutement, plus de la moitié des employeurs insistent sur le renforcement de l'implication des employeurs dans l'élaboration des programmes de formation, la communication sur le dispositif d'orientation professionnelle, l'intermédiation en milieu rural et le système d'information sur le marché du travail en milieu rural. En revanche, ils sont relativement moins nombreux ceux qui évoquent l'adaptation des offres de services de l'ANAPEC aux spécificités des zones rurales (27,3%) comme mesure à adopter pour remédier aux difficultés de recrutement.

CONCLUSION

Les différentes analyses développées dans ce Papier témoignent du faible niveau de qualification et de participation des jeunes et des femmes à la vie active en milieu rural ainsi que de la vulnérabilité au travail et de la faible qualité des emplois occupés par ces jeunes ruraux, particulièrement les femmes. La précarité dans l'emploi des jeunes ruraux constitue une forme de dysfonctionnement du marché du travail. Elle doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs politiques, tout en tenant compte des caractéristiques spécifiques du marché du travail en milieu rural dans l'élaboration des politiques et des actions favorisant l'insertion des jeunes et des femmes dans le marché du travail.

Certes, des efforts importants ont été consentis durant les dernières années pour adapter les programmes actifs d'emploi en vigueur aux conditions des jeunes ruraux via des initiatives d'expérimentation des politiques territorialisées de l'emploi. Néanmoins, et en dépit des réalisations enregistrées, il est nécessaire de mettre en place des interventions ciblées pour aider les jeunes ruraux, notamment les Neets ayant accumulé des déficits en termes d'éducation et de formation et de soft-skills, afin d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur transition vers la vie active. Ceci devrait se faire de manière différenciée pour tenir compte des spécificités des zones rurales, les besoins en compétences au niveau local et le profilage de la population des jeunes chômeurs ruraux. La réussite de ce processus d'adaptation des mesures aux conditions des jeunes ruraux est tributaire de l'adhésion et de l'implication des acteurs locaux, des organismes publics et privés et de la société civile. Aussi, une analyse approfondie des facteurs de risque de devenir Neet est de grande utilité pour les pouvoirs publics. Elle permettra d'apporter des solutions appropriées afin de faciliter l'inclusion économique et sociale des jeunes en milieu rural.

L'enseignement est de faire en sorte que les services d'intermédiation répondent mieux aux besoins des cas particuliers, notamment les chercheurs d'emploi en milieu rural et dans les zones éloignées. Le mieux est d'intervenir plutôt en faveur des groupes les plus à risque et cibler des services plus nombreux et différents.

La multiplication des possibilités de formation devrait devenir un levier de création d'opportunités au profit de plusieurs catégories de travailleurs ruraux, notamment les Neets et les travailleurs adultes dont les compétences sont peu demandées et/ou qui ont souvent un accès limité aux possibilités de formation. En vue de concrétiser cette multiplication, les services d'intermédiation peuvent exploiter les possibilités existantes (ou à développer) de prestations de formation grâce à l'intervention des prestataires non formels tels que les entreprises, les organisations de la société civile et les coopératives ayant des liens avec les communautés locales. Cela doit venir en complément de l'offre formelle tout en l'orientant vers les groupes défavorisés dans les zones rurales. La promotion du travail en partenariat devrait se faire en parallèle avec le renforcement du rôle du secteur privé grâce à l'expansion des agences de placement privées.

En outre, il ne faut pas négliger la capacité des nouvelles technologies à réduire les coûts de recherche et de transaction sur le marché du travail, mais aussi d'accroître les opportunités de

formation et d'accès aux emplois pour les jeunes Neets et les autres groupes défavorisés dans les zones rurales. L'accélération de la mise en place de solutions technologiques devrait donc être perçue comme étant un des instruments d'intermédiation sur le marché du travail.

Aussi, la décentralisation des services d'intermédiation du travail vers les municipalités et les bureaux locaux peut favoriser le développement d'actions spécifiques visant les communautés rurales et pouvant répondre à des besoins ciblés des acteurs du marché du travail local.

RÉFÉRENCES

- Bakici, T., Almirall, E., & Wareham, J. (2013). The role of public open innovation intermediaries in local government and the public sector. *Technology Analysis & Strategic Management*, 25(3), 311-327. <https://doi.org/10.1080/09537325.2013.764983>
- Danquah M, Iddrisu AM, Quartey P, Ohemeng W, Barimah A (2021): Rural financial intermediation and poverty reduction in Ghana: A micro-level analysis. *Poverty & Public Policy*. Published online December 14, 2021. doi:10.1002/pop4.324
- ETF (2019): Making labour markets more inclusive for workers and potentially vulnerable groups. 4th UfM Ministerial Conference on employment and labour. Cascais, 2-3 April 2019
- Lang, R., & Fink, M. (2018). Rural social entrepreneurship: The role of social capital within and across institutional levels. *Journal of Rural Studies*. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.03.012>
- Lazarte, Alfredo (2017): Development and Investment Branch Understanding the Drivers of Rural Vulnerability towards Building Resilience, Promoting Socio-Economic Empowerment and Enhancing the Socio-Economic Inclusion of Vulnerable, Disadvantaged and Marginalized Populations for an Effective Promotion of Decent Work in Rural Economies.
- Mazza, Jacqueline (2017): Labor Intermediation Services in Developing Economies. New York, Palgrave Macmillan US.
- Miguel Á. Malo (2018): Finding proactive features in labour market policies: A reflection based on the Evidence. ILO, Research Department of the International Labour Organization.
- OCDE (2013): Tackling long-term unemployment amongst vulnerable groups.
- Pratiwi P (2020): The Role of Local Community Associations as Intermediaries: A Multiple Case Study in A Rural Area. *STI Policy and Management Journal*. 2020;5(1). doi:10.14203/stipm.2020.175
- Richter, Ralph (2019): Rural Social Enterprises as Embedded Intermediaries: The Innovative Power of Connecting Rural Communities with Supra-Regional Networks. *Journal of Rural Studies*, vol. 70, Aug. 2019, pp. 179–187, 10.1016/j.jrurstud.2017.12.005.
- Steiner, A., & Teasdale, S. (2017). Unlocking the potential of rural social enterprise. *Journal of Rural Studies*. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2017.12.021>
- Yaron J, Benjamin M, Charitonenko S (1998): Promoting Efficient Rural Financial Intermediation. *The World Bank Research Observer*. 1998;13(2):147-170.

À propos des auteurs

Aomar Ibourk

Aomar Ibourk est Senior Fellow au Policy Center for the New South et Professeur d'économie à l'Université Cadi Ayyad à Marrakech. Il est également le directeur du GRES (Groupe de recherche économique et sociale) de la même université. Ses recherches portent sur les méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (économie du travail, économie de l'éducation et du développement).

Karim El Aynaoui

Karim El Aynaoui est Président exécutif du Policy Center for the New South, Doyen de la Faculté de Gouvernance, Sciences économiques et sociales et Vice-président exécutif de l'Université Mohammed VI Polytechnique. De 2005 à 2012, il a servi à la Banque centrale du Maroc en tant que Directeur des Etudes économiques, des Statistiques et des Relations internationales. Il était auparavant économiste à la Banque mondiale.

Il exerce des fonctions scientifiques et consultatives auprès de plusieurs institutions, dont le Malabo-Montpellier Panel, l'Autorité marocaine du Marché des Capitaux, et l'Institut français des Relations internationales. Il est également conseiller du PDG du Groupe OCP, membre du Conseil d'administration de la Fondation OCP et Global Member de la Commission Trilatérale. Il est titulaire d'un Doctorat en économie de l'Université de Bordeaux, en France.

Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street, Hay Riad 10100 - Rabat

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

